

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 82 (1994)

**Heft:** 8

**Artikel:** Agenda

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-286966>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

courageuses militantes ont besoin de l'appui du plus grand nombre. Des bénévoles seraient les bienvenues, pour récolter des signatures, lors de manifestations ou de votations. Le délai de récolte expire le 21 mars 1995, rappelons-le. Valaisannes, si, vous aussi, voulez agir pour que les choses changent un peu plus vite, appelez Sylvia Schouwey, 026/46 19 27 ou le Bureau de l'égalité, 027/21 52 58.

Vaud

## Système électoral en question

(sch) — Les citoyens et citoyennes, tout comme les politiciens et politiciennes, ont toutes les raisons de souhaiter une réforme du système électoral vaudois:

- depuis des années, l'on peste parce que la belle salle du Grand Conseil ne contient pas les 200 places nécessaires aux 200 députés;
- le système électoral imaginé par Gabriel Desplands dans les années soixante favorise par trop le seul Parti radical (il n'offre guère de chances aux petits partis et aux femmes);
- les 30 arrondissements électo-

raux (donnant droit, chacun, à 1 député de base + 1 à 36 autres sièges selon la population de l'arrondissement) représentent une machine lourde et compliquée génératrice de toutes sortes d'injustices;

- 200 députés coûtent cher et l'on est à l'ère des recherches d'économies.

Depuis des années motions et interpellations se suivent pour proposer des solutions réglant l'un ou l'autre problème. Cet été, le bouillonnement d'idées a repris aussi bien au Grand Conseil qu'en dehors :

1. le Conseil d'Etat, conscient de l'urgence de ce problème, est en train de nommer une commission extraparlementaire chargée d'examiner le dossier «élections cantonales» (3 motions en cours) et de faire des propositions;
2. le Parti socialiste a décidé à fin août le principe d'une initiative constitutionnelle sur le mode d'élection du Grand Conseil mais en a remis le lancement à plus tard;
3. le POP et les Verts ont convoqué quinze jours plus tard une conférence de presse où ils ont exposé leurs souhaits: diminuer le nombre de députés et le nombre de circonscriptions;

ils pourraient lancer aussi une initiative;

4. le groupe A Propos, qui cherche depuis deux ans une formule plus satisfaisante de répartition des compétences entre l'Etat et les communes, souhaite aussi un nouveau découpage électoral et parle également de lancer une initiative!

Et les femmes dans tout cela?

C'est Irène Gardiol qui, lors de la conférence de presse du GPE et du POP, a exposé son analyse féministe du système électoral vaudois. Persuadée que ce dernier n'est pas favorable à l'élection des femmes, notamment dans les petits arrondissements électoraux, elle se déclare en faveur d'un nouveau découpage du canton. Des cercles donnant droit à 10 sièges au moins élimineraient en partie cette inégalité des chances indéniable devant l'urne entre les candidats et les candidates.

Pour nous convaincre, elle donne des chiffres: «*Lors des élections de mars 1994, 17 arrondissements électoraux ayant 2 à 5 sièges totalisent 60 députés, dont 7 femmes (ou 11,66%); 10 arrondissements ayant 6 à 9 sièges totalisent 77 députés dont 16 femmes (ou 20,78%); 3 arrondissements ayant droit à plus de 10 sièges totalisent 63 députés dont 18 femmes (ou 28,57%).*» Il est donc bien clair que plus un arrondissement électoral est grand plus une candidate a de chances d'être élue.

Le Grand Conseil actuel compte 41 députées (soit 20,5%), mais il y avait 28% de candidates: «*Il faut donc tordre le cou à l'impression largement répandue que s'il y avait des candidates, elles seraient élues*», dit encore Irène Gardiol pour qui une meilleure représentation des femmes est aussi importante que celle des petites formations politiques dans notre législatif cantonal.

## COURRIER

### Honorer Taslima sans insulter Salman

*L'article sur Taslima Nasrin que Femmes Suisses a fait paraître dans son dernier numéro a suscité quelques réactions. Nous en publions une ci-dessous:*

«J'ai été profondément troublé par la lecture de l'article «Taslima Nasrin: ses écrits suscitent des passions meurtrières», paru dans *Femmes Suisses* d'août-septembre 1994.

L'article de Maryam Khan-Akbar est si insultant pour Salman Rushdie qu'il est difficile de savoir si son auteur souhaitait informer ou nuire.

Le paragraphe consacré à Rushdie vise délibérément au-dessous de la ceinture. Question rhétorique («N'a-t-il pas été motivé par le désir du gain?»), à laquelle l'auteure de l'article n'attend naturellement pas de réponse; contre-vérité («un écrivain que rien, si ce n'est une féroce ambition, ne distingue de ses collègues») à propos de l'un des écrivains de la langue anglaise les plus connus et les plus inventifs, traduit en vingt langues, ayant reçu le Booker Prize en 1981, etc. et tout cela avant la publication des *Versets sataniques*. Nouvelle question lourde de sous-entendus et plutôt grotesque («Faut-il voir dans le choix du titre une orchestration de Salman Rushdie destinée à chauffer à blanc les opinions publiques en vue de quelque ténébreux dessein?»), et de plus parfaitement gratuite, sauf à imaginer une bien improbable cabale de sa part, ce que l'auteur de l'article semble pourtant, sans bien sûr apporter le moindre élément de preuve, insinuer («quelque ténébreux dessein»). Lourde sottise («Rushdie escomptait bien que son livre ne passerait pas inaperçu»), comme si un auteur écrivait pour n'être pas lu!

Et l'avalanche de fausses questions se poursuit, faisant de «l'indignation des croyants» le moteur de l'activité créatrice de Rushdie, des croyants qui, dans leur immense majorité, n'ont jamais lu l'ouvrage incriminé et n'en connaissent donc que l'interprétation tendancieuse et déloyale qu'en ont faite ceux qui rêvent d'être ses bourreaux. Enfin, l'auteur feint de se demander à qui profite le crime («à qui profite ce climat de guerre idéologique?»), alors que Salman Rushdie, pour échapper à ses tueurs, doit se cacher depuis cinq ans.

On attend en vain le moindre signe de compassion de la part de Maryam Khan-Akbar.

Etais-il donc nécessaire de chercher à salir Rushdie pour honorer Taslima Nasrin? J'avoue ne pas comprendre les visées de l'auteur. Je crois cependant du devoir de toute honnête personne de refuser la calomnie, et de rappeler haut et fort quel écrivain enthousiasmant et clairvoyant est Salman Rushdie, combien il a lutté, par ses écrits, contre l'intolérance, et dans quelle douloureuse solitude il est contraint de vivre aujourd'hui. Si l'on doute de son talent et de son humanité, qu'on lise «Haroun et l'océan d'histoires» (qu'il a écrit à l'intention de son fils, éloigné de lui pour les raisons que l'on sait), livre merveilleux de sensibilité et d'imagination.

Bien à vous, en souhaitant ardemment que, comme le dit la formule, l'opinion de Maryam Khan-Akbar ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction!»

Pierre-Alain Gendre, Grand-Lancy

## Agenda

### Savoir et connaissance

Dans la semaine du **10 au 16 octobre**, le Centre de documentation Filigrane présentera, 2, rue de la Tannerie à Carouge-GE, une exposition sur le thème des femmes et de la science. Présentation d'ouvrages, agrémentée d'illustrations sur le thème choisi. Renseignements et horaires au 022/301 37 89/95.

### Eclairer l'obscur

Jeanne Hersch, Gabrielle et Alfred Dufour poursuivront l'entretien entrepris dans leur dernier ouvrage *Eclairer l'obscur* (Ed. L'Age d'Homme, 1986) le **mardi 4 octobre 1994 à 20 h 00** au Centre de Rencontres de Cartigny. Entrée libre. Renseignements 022/756 14 47.

### Oser entreprendre

Le Centre de liaison des associations féminines genevoises met sur pied la 4<sup>e</sup> session du cours «Connaître pour oser entreprendre» destiné à toutes les femmes et qui aura lieu **tous les mardis de novembre**. Au programme: assurances sociales, avec Christiane Brunner, médiation de la famille, droit au travail, etc. Programme complet et renseignements au 022/310 66 55 ou 022/732 10 00.

### Auto-défense

Oui, vous avez un potentiel de force et de puissance. Oui, vous êtes en mesure de vous défendre et de ne plus avoir peur. Les stages d'autodéfense permettent aux femmes et aux adolescentes de prévenir des situations de violences verbales ou physiques. Alors n'hésitez plus, prenez l'un des cours proposés par l'Association d'autodéfense pour femmes, case postale 118, 1211 Genève 9. Tous renseignements au 022/734 55 56.

### A savourer des yeux et des oreilles

Douze années de fidélité conjugale et Plumette plonge dans le bonheur et les affres d'un amour clandestin. Ainsi commence l'histoire des *Aventures de Plumette et de son premier amant* (Ed. Zoé, 1981). Aujourd'hui, le récit d'Amélie Plume vient d'être mis en musique et en scène par la Compagnie Sans Aucun Doute. Le résultat est à voir au Théâtre Saint-Gervais à Genève du **18 au 30 octobre prochain**. Réservation et heures de représentation 022/732 20 60.